

Carte d'Arenberg

par Luc Pierrard, cercle Terre de Neufchâteau



La carte de la « Terre et Prévostée de Neufchâteau avecq ses despendences » a été peinte en 1609 à l'initiative de Charles d'Arenberg, co-seigneur de Neufchâteau. Depuis 1444 et suite à la succession de Jacques de la Marck, la famille d'Arenberg possédait la moitié de la Terre de Neufchâteau. L'autre moitié était propriété des Comtes de Rochefort (familles Löwenstein pour 1/3 et Stolberg pour 1/6e).

Cette carte était toujours en possession de la famille d'Arenberg en 1919. Famille d'origine allemande, toute une série de leurs possessions et archives vont être mis sous séquestre par l'Etat Belge après la Première Guerre mondiale. L'original de cette huile sur toile de 3,7 m. sur 2,10 m. se trouve aux Archives de l'Etat d'Arlon.

L'origine de cette carte

Fin XVIe, début XVIIe s., Charles de Croÿ, beau-frère de Charles d'Arenberg, fait réaliser des dessins et peintures de ses propriétés (appelés les « albums de Croÿ »). Charles d'Arenberg veut-il faire de même afin de décorer les salons du château d'Enghien, son lieu de résidence acquis en 1607 ? Une carte similaire sera dressée pour la Terre de Mirwart qu'il possède également de façon indivise. Une autre théorie existe. Vu les dépenses faites pour l'acquisition de la seigneurie et du château d'Enghien, Charles d'Arenberg veut vendre Neufchâteau et Mirwart, terres éloignées dont l'indivision pose parfois des problèmes inextricables. La vente pourrait renflouer les caisses. Mais cette vente ne se fera pas.

Réalisation de la carte

Si le tableau est un reflet relativement fidèle de la réalité jusque dans le détail (le peintre est venu sur place, a fait des croquis, puis a peint la carte dans son atelier), il présente certaines faiblesses :

§ Les points cardinaux sont inversés. Dans le cadre, ils sont bien notés : Septentrio (Nord), Meridies (Sud), Occidens (Ouest) et Oriens (Est). Par contre, les villages sont mal disposés : les villages situés au-dessus devraient être en-dessous, ceux du dessous au-dessus, ceux situés à gauche à droite et inversement.

- Il n'y a pas d'échelle. Certains bâtiments sont surdimensionnés pour plaire aux autorités et aux privilégiés : par exemple le château, les églises...
- Le peintre a dû tronquer les distances, raccourcir les chemins afin d'insérer toute la Terre sur la carte.
- En bas à droite se trouvent des localités n'appartenant pas à la Terre de Neufchâteau, mais bien à Charles d'Arenberg, de manière indivise là aussi : Neupraumont, Rossart et l'actuel Bertrix avec ses trois quartiers.

Description

Cette carte est un témoignage précieux et pittoresque pour l'histoire administrative, paroissiale et économique de la région. L'auteur a non seulement dessiné les contours et évoqué les éléments constitutifs, mais s'est aussi improvisé ethnologue, en multipliant les scènes de la vie quotidienne.

1. Les châteaux



La première chose que l'on voit sur cette carte est **le château, placé au centre**. Surdimensionné, il montre la puissance du seigneur du lieu. C'est l'endroit du pouvoir.

Le « neuf château » a été construit dans la deuxième partie du XIIe siècle. La première mention du nom de Neufchâteau est reprise dans un acte de 1199 où Thierry de Mellier donne à l'abbaye de St-Hubert une rente de deux muids de farine de seigle et froment à prendre sur son moulin devant le Neuf Château. A cette époque, il est constitué principalement d'une tour et de quelques bâtiments entourés de murailles. Il sera agrandi progressivement pour devenir celui de la carte. Il sera détruit en grande partie au milieu du XVIIe siècle, probablement en 1641. C'est la période de la guerre de Trente Ans et de nombreux passages de troupes. En 1656, un dessin le représente en « château de la désolation » (Castrum Desolationis).

En regardant d'un peu plus près, on peut apercevoir **deux autres châteaux (en ruines)** : à Mellier, tout en haut

Mellier, après avoir été le centre d'un domaine carolingien[1], est le berceau des seigneurs de Mellier et de Neufchâteau. Le premier seigneur connu est Hugo de Mellier qui a reçu le bien en exclusivité de son père Louis Ier ou Louis II de Chiny. Le château était situé sur le promontoire derrière l'église actuelle.



A gauche du château vers Longlier : **le vieux châteaux - ruine**

Le « vieux château », situé entre Neufchâteau et Longlier, surplombe de vingt mètres la boucle de la rivière. On connaît peu de chose sur lui. Il a probablement été construit au XIe s. par le seigneur de Mellier afin d'assurer la protection du prieuré de Longlier situé sur des terres données à l'abbaye de Florennes par ledit seigneur en 1064.

2. Les églises et autres symboles religieux



A l'époque de la carte, deux paroisses se partagent le territoire : L'église et Longlier. Quatre autres églises sont représentées : Hamipré (église semi-paroissiale), Les Fossés, Mellier (l'ancienne chapelle castrale transformée puis remplacée par l'église actuelle au XIXe siècle) et Neufchâteau (située à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville, la chapelle Saint-Michel construite en 1542 devient église paroissiale et décanale en 1802. L'église actuelle la remplacera en 1844).

Longlier. A côté de l'église se trouve un prieuré. Il s'agit d'une possession de l'Abbaye de Florennes suite à la donation faite par le seigneur de Mellier en 1064. Deux ou trois moines y résident en veillant au respect des droits de l'abbaye mère et à la perception des importants revenus (notamment une partie de la dîme de la paroisse). Les moines se livrent également à l'élevage et exploiteront également une ardoisière au lieu-dit « la Chournô ».

[1] Deux villas (Maslare – Mellier et Longolare – Longlier) sont mentionnées lors des périodes mérovingienne et carolingienne. Elles accueilleront notamment Pépin le Bref, Charlemagne et leur cour itinérante à plusieurs reprises.

Hamipré. L'église est semi-paroissiale mais d'une grande importance. Signalée déjà en 1304 dans un legs fait en sa faveur par Bertand de Mellier, on peut voir sur la carte de 1609 qu'on y signale des sépultures des « feue Princes comtes d'Arenberghe et de la Marck ». A l'intérieur de l'église actuelle se trouve une grande pierre tombale, probablement de Marie de Looz, veuve d'Everard de la Marck, décédée en 1410. Des prévôts (officiers représentant les seigneurs) ont perpétué la tradition en se faisant enterrer à Hamipré. Trois pierres tombales de ceux-ci sont adossées au mur de l'église dans l'ancien cimetière.

A côté de l'église se trouve un bâtiment appelé « **hospital** ». Il s'agit d'un bâtiment géré par un prêtre «hospitalier», nommé par les seigneurs, qui donne école, célèbre la messe et accueille les pauvres et les pèlerins en leur donnant gîte et couvert. En 1663, les Récollets remplacent le prêtre « hospitalier ».

Un pèlerinage à Notre Dame de Hamipré, dont la statue miraculeuse aurait été trouvée dans un arbre, a notamment lieu lors des deux grandes foires. On y vient de loin et en nombre. L'église se trouve sur une des routes du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Elle est également un sanctuaire à répit. La statue de la Vierge aurait le pouvoir de « ressusciter » les enfants mort-nés le temps de les baptiser et permettre ainsi à ces enfants de quitter les limbes pour aller au paradis. L'église est aussi un centre de pèlerinage judiciaire. Les condamnés, telles ces deux femmes ayant battu leur curé du côté d'Arlon, doivent s'y rendre à titre de réparation publique.

3. Le pouvoir judiciaire



Les seigneurs ont droit de haute, moyenne et basse justices (on dirait aujourd'hui qu'ils sont juges de Paix, du Tribunal correctionnel et de Cour d'Assises). Ce pouvoir est représenté par le **gibet et deux roues** situés sur la colline de la Justice (entre Neufchâteau et Longlier).

4. L'économie

Les moulins

Plusieurs moulins sont représentés sur la carte :

- Le **moulin banal** (à droite du château) et son étang. C'est lui qui est repris dans l'acte de 1199 citant le nom de Neufchâteau pour la première fois. Il est construit et entretenu par les seigneurs. Les habitants sont obligés de s'y rendre pour mouler leurs grains moyennant une « taxe » (un ban).
- Près du « vieux château » se trouve un autre établissement : il s'agit du premier moulin banal (lié au château) et transformé à cette époque en foulerie banale, atelier où l'on dégraissait et feutraient la laine en resserrant les fils afin de donner à l'étoffe plus de souplesse, de corps, de moelleux.
- Le moulin banal de Mellier, près du château en ruine
- D'autres moulins sont représentés à Bertrix, Fineuse, Gomchy, Lahérie, Neufchâteau et Straimont. Celui de Neufchâteau est probablement un moulin à tan, alimentant les tanneries. Les autres sont autorisés à mouler moyennant une taxe payée aux seigneurs. Certains sont également des scieries (molin et soierie – scierie – de Fineuse et de Gomchy).



Les foires et marchés



- Les foires aux bestiaux de Hamipré et de Neufchâteau sont réputées. Les seigneurs accordent des faveurs à celles-ci, notamment des diminutions ou abattements de taxes (d'où le nom de franche-foire). Elles se tiennent plusieurs fois par an. A côté des bestiaux (moutons, porcs, bovidés, chevaux), de nombreux marchands viennent proposer leurs marchandises : draperies, colifichets, produits plus « exotiques » venant d'Allemagne, Champagne... Des bateleurs et autres artistes ambulants sont signalés régulièrement lors de ces foires.

- Les marchés se tiennent hebdomadairement dans la halle située dans l'enceinte de la ville, à côté de la chapelle. Aujourd'hui l'espace est occupé par les bâtiments de l'Athénée royal, la cour de l'école et une partie de la route qui passe devant.

L'agriculture



Peu visible sur la carte, hormis la présence des animaux près des foires, l'agriculture est représentée par deux paysans labourant un champ avec un araire tiré par deux chevaux en ligne (à droite de la franche foire de Neufchâteau). A Morival, les deux bâtiments sont des fermes appartenant, l'une aux ducs d'Arenberg, l'autre aux comtes de Rochefort (censes des Siegneur).

5. Les droits de chasse et de pêche

La pêche et la chasse sur la Terre de Neufchâteau sont réservées aux seigneurs. Ces droits sont signalés sur la carte à deux endroits :



La héronnière (la heronneri) située dans le bois d'Ospôt (au-dessus du château). Dans ce lieu sont élevés des hérons réputés pour leur plumage et non pour leur chair. Les plumes orneront chapeaux et costumes des dames de la cour du seigneur.



Sur la rive du ruisseau se rendant à Straimont, on peut lire «**rivière où se trouvent des perles**».

Des moules perlières produisant des perles, un peu comme les huîtres, se trouvaient dans le lit de cette rivière. Le fruit de la pêche était réservé aux seigneurs.

Une pêche plus intensive au XIXe siècle et une pollution de plus en plus importante des rivières avaient fait disparaître ces moules. Depuis quelques années, une petite population est de nouveau présente dans notre région, annonçant une meilleure qualité de l'eau.

Enfin, dans plusieurs villages (Habar, Léglise, Montplainchamps, Wittimont), on peut voir des bâtiments un peu plus importants. Il s'agit de la résidence des féodaux et autres membres de la petite noblesse locale. Les toits de ces immeubles, comme ceux du château, des églises et de la halle sont représentés en couleur bleue. Cela indique qu'ils sont couverts d'ardoises, contrairement à l'immense majorité des autres bâtiments couverts de chaume.

Envie d'en savoir plus ? Visite guidée sur demande auprès de «Les Amis du Château»
+32 495 31 41 06 ou christiankellen@hotmail.com

